

Justificatif généré le 29/06/2022

Support de parution :



Date de parution :

29/06/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=302636>

N° d'annonce :

615027

JOX&AN

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 50.000 €

**Siège social** : 7-9 Rue Tronchet 75008 PARIS

804 185 346 R.C.S. Paris

Suivant déclaration en date du 31 mai 2022, l'associé unique, la société : TOLOMEI PARTICIPATIONS, société par actions simplifiée, 7-9 rue Tronchet – 75008 Paris, 452 794 811 R.C.S. Paris a décidé de dissoudre la société JOX&AN en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société JOX&AN à la société Tolomei Participations.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Paris.

L'Associé Unique

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification** : aeHDS5Gme

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeHDS5Gme>

